

Qui ? Quand ? Quoi ?

Le bulletin périodique de la commune de Limersheim.

Numéro 019 – septembre 2016

La rentrée à pieds, c'est le pied !!!

Chers Amis,

Ça y est, nos petits Limersheimois sont à pied d'œuvre pour une nouvelle année scolaire. Pas toujours facile de remettre le pied à l'étrier après deux mois passés les doigts de pieds en éventail... Aidons-les à partir du bon pied !

Aller à l'école à pieds (mais aussi à vélo, roller, trottinette ou avec toute autre alternative à la voiture... tout le monde peut trouver chaussure à son pied), c'est couper l'herbe sous le pied aux problèmes de surpoids et à beaucoup de maladies, c'est prendre le temps de discuter en n'ayant rien d'autre à faire que mettre un pied devant l'autre et c'est ne trouver en pied de page des cahiers que de bonnes appréciations car il est prouvé que l'attention s'en trouve accrue.

Aller à pieds, c'est aussi améliorer la qualité de l'air que nous respirons chaque jour et limiter les risques d'accident aux abords des écoles envahies de voitures.

Chaque villageois peut aider les parents à avoir cette démarche bénéfique pour tous : en rendant leur parcours jusqu'à l'école plus agréable, et plus important encore, en leur garantissant d'y aller en toute sécurité.

Ainsi, pensez à laisser sur les trottoirs l'espace suffisant pour le passage d'une personne avec une poussette, et quand vous traversez le village en voiture aux heures de passage des enfants, pensez à lever le pied !

Merci par avance à tous pour votre bienveillance !

Votre Maire, Stéphane SCHAAL



Bibliothèque

Lundi	de 16h00 à 16h45
Mercredi	de 11h00 à 12h00
Vendredi	de 15h45 à 16h45
Samedi	de 14h00 à 15h00



Mairie de Limersheim

Accueil du public :

Lundi	de 09h00 à 12h00
Mardi	de 09h00 à 12h00
Mercredi	de 09h00 à 12h00
Jeudi	de 16h00 à 19h00
Vendredi	de 09h00 à 12h00

Permanence du maire et des adjoints :

Les Jeudis de 19h00 à 21h00, avec possibilité de rendez-vous.



Déclarations préalables

Demandeur

Objet

Décision

A = Autorisé, R = Refusé

BINNERT Patrick	Remplacement du portail 77, rue Circulaire	A : 11/06/2016
KIMMENAUER Corinne	Rénovation de la maison et mise en place d'un carport et d'une terrasse 8A, rue Circulaire	A : 27/06/2016
BURCKEL Denise	Réfection de la toiture 8, rue Binnen	A : 19/07/2016
OTT François	Construction d'un abri de jardin 6, rue des Bois	A : 18/08/2016



Rentrée Scolaire Effectifs de nos Classes

Voilà la rentrée !

Pour cette nouvelle année scolaire, 65 enfants, répartis sur trois classes ont prit le chemin de l'école de Limersheim.

Horaires d'école		
	Matin	Après-Midi
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	8h15 à 11h25	13h25 à 15h30
Mercredi	9h00 à 12h00	-

En maternelle

Chez Mme Fabienne GREVILLOT

Petite Section : 5 élèves

Moyenne Section : 6 élèves

Grande Section : 6 élèves

Soit 17 élèves.

En élémentaire

Chez Mme Nathalie SINS DI POL

CP : 6 élèves

CE1 : 8 élèves

CE2 : 11 élèves

Soit 25 élèves.

Chez Mme Mélanie BOURG et M. Matthieu RIEBEL

CM1 : 16 élèves

CM2 : 7 élèves

Soit 23 élèves.

Bonne rentrée à tous ! Petits & Grands !

Les trottoirs : un espace pour les piétons

Pour le respect de la sécurité, de la visibilité et du passage des piétons, aucune branche ne doit empiéter sur le trottoir.

Le Code de la route **interdit le stationnement sur les trottoirs**. Veuillez respecter ces directives.



Stationnement à la sortie des écoles

Voitures mal garées, piétons en danger !

En cette période de rentrée scolaire, il est rappelé à l'ensemble des parents qu'un sens de circulation a été mis en place depuis de nombreuses années autour de l'école aux heures d'entrées et de sorties des classes. Rappelons que le dispositif réglementant la circulation à proximité de l'école a été mis en place par les parents d'élèves et validé par la Commune.

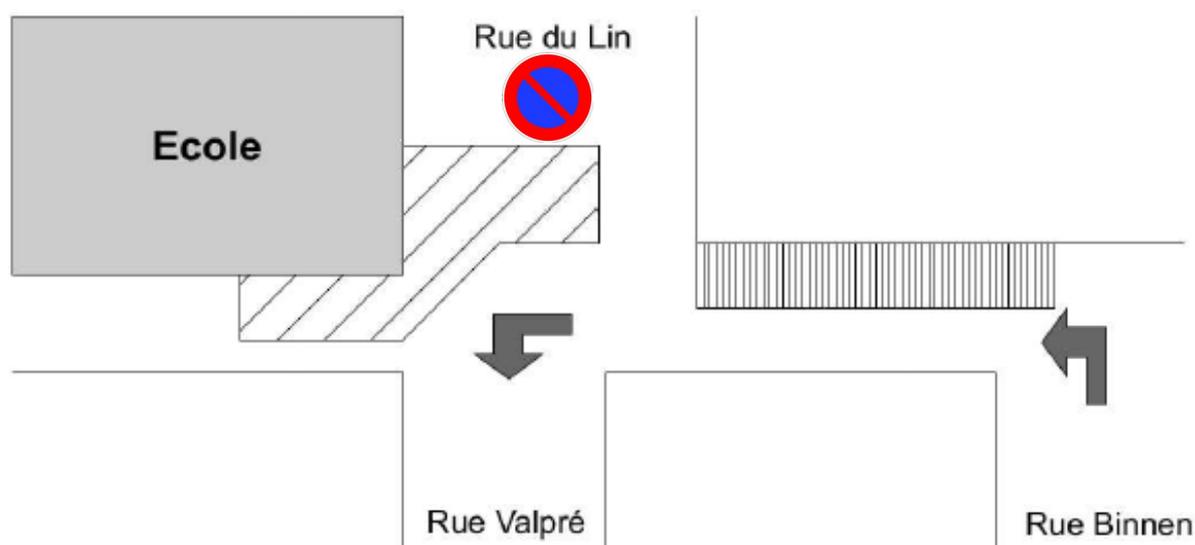
Sens de circulation recommandé : entrée par la rue Binnen et sortie par la rue Valpré.

Cette organisation permet la circulation de **tous les véhicules dans un même sens**, sans nécessiter de manœuvre de demi-tour.

La zone hachurée ||||| est la bande de terrain qui longe le hangar de Denis Mutschler. Celui-ci ne voit pas d'inconvénient à autoriser le stationnement temporaire à cet endroit.

La zone hachurée ///// est réservée aux piétons et aux cyclistes aux heures d'entrée et de sortie d'école. **Elle ne devrait en aucun cas servir de zone de manœuvre** automobile de la part des parents d'élèves.

Nous demandons instamment que chacun respecte le sens de circulation afin de préserver la sécurité des enfants.



Il est également rappelé que le stationnement sur les trottoirs, et sur les carrefours ne permettent pas la libre circulation des enfants, de parents, ni des poussettes, et oblige un passage sur la route.

Aussi, pour éviter les accidents aux abords de l'école, nous demandons aux parents qui viennent accompagner ou récupérer les enfants de respecter les règles de stationnement.

Pour conclure, je rappelle également que le stationnement dans la rue du Lin (le long de l'école) est interdit durant les entrées et sorties de classe.

Merci de votre compréhension et de votre civisme.

Déclaration en Mairie

Toute personne se domiciliant à Limersheim est invitée à s'inscrire au fichier domiciliaire de la commune munie d'une pièce d'identité et d'un livret de famille (selon le cas) et d'un justificatif de domicile.

De la même manière, toute personne qui quitte Limersheim ou change d'adresse dans la commune doit également le signaler en Mairie.

Merci de bien vouloir nous faire connaître ces modifications, utiles à nos services pour tenir à jour le fichier domiciliaire et électoral de notre commune.



Concours des Maisons Fleuries

Le jury du Concours Communal des Maisons Fleuries est passé dans le village le 21 juillet, présidé par M. Patrick KIEFER.

Catégorie Gîtes

3 Fleurs à M. et Mme François ZEIL

Catégorie Maison Traditionnelle

3 Fleurs à M. et Mme Richard GLASSER

2 Fleurs à M. et Mme Didier RAUSCHER
M. et Mme Eldjied BOURESSAS

1 Fleur à M. et Mme Patrick GRAD
M. et Mme Vincent HUGEL

Catégorie Maison à Colombage

3 Fleurs à M. et Mme Raymond KIEFFER

2 Fleurs à M. et Mme René GLASSER

1 Fleur à M. et Mme Pierre SCHNEIDER
M. et Mme Gérard ENGEL

Catégorie Potager, Verger, Jardin

3 Fleurs à M. et Mme Albert NEUBAUER
- rue du Fossé

2 Fleurs à M. et Mme PFLEGER
- rue du Vin
M. et Mme Gilbert BEYHURST
- rue Circulaire
M. Gunther NITKA
- rue du Vin

1 Fleur à M. Léon FOESSEL
- rue Circulaire
Mme Josiane WALTER et
M. Jean-Jacques REINLING
- rue de la Gare

Le lauréat (Mme et M. GRAD Louis) à la distinction 3 fleurs en 2015 était hors concours cette année. Le jury tenait néanmoins à féliciter cette réalisation qui était une fois de plus exemplaire.

Inscription sur les listes électorales : pour voter en mai 2017, il n'est pas trop tard

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont possibles **jusqu'au 31 décembre 2016**.



Pour pouvoir voter en 2017 il faut être inscrit sur les listes électorales.

Journée défense et citoyenneté (J.D.C.) :

Tout jeune, fille ou garçon, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant, en vue d'effectuer une Journée obligatoire Défense et Citoyenneté.





LIMERSHEIM...réveille-toi !

Lettre ouverte aux femmes et aux hommes de bonne volonté

La vie d'un village, ce sont les habitants qui en sont les acteurs. C'est pourquoi en 1969, des jeunes de Limersheim ont décidé de créer le foyer club Saint Denis. Leurs objectifs étaient de pouvoir se retrouver en faisant du sport ou encore en créant des animations pour le village tel que « la fête villageoise », afin de se retrouver toutes générations confondues.

Les ambitions de l'association sont aujourd'hui les mêmes qu'il y a bientôt 50 ans, se rassembler autour d'objectifs festifs ou sportifs afin que les liens puissent continuer à se nouer et à écrire les futurs souvenirs de nos enfants.

Limersheim est certes un beau village, mais qu'est-ce que l'on s'y ennueie. Ce n'est ni un village sportif, ni festif. Pas de football, de basket ou un autre sport fédérateur où l'on peut se retrouver le samedi ou le dimanche à encourager jeunes ou adultes. Les fêtes ouvertes à tous se comptent sur les doigts d'une main et les bénévoles ne sont guère nombreux à s'investir dans la vie sociale du village.

Le village ainsi que le foyer club a besoin d'une nouvelle dynamique. Le comité actuel avec ses nombreux seniors n'a pas l'énergie nécessaire pour entreprendre les travaux de mise aux normes indispensables dans notre salle.

Sans ces travaux, la salle fermera rapidement ses portes à tout le monde ; aux membres du foyer club, aux associations du village et aux particuliers. Toute vie sociale pourrait disparaître dans notre communauté.

Le foyer club souhaite aussi évoluer avec vous, main dans la main, pour mettre en place d'autres activités : course à pied, pétanque, sortie pédestre, etc.

Tout est possible ! 1x par semaine, 1x par mois, mais il faut des animateurs.

A vos idées ! Soyons dans l'action et la construction pour animer le village, pour retrouver le plaisir de vivre et grandir ensemble.

Nous lançons aussi un appel à vous les jeunes parents. Vos enfants doivent pouvoir s'épanouir dans le village. On a besoin de vous tous pour faire revivre l'esprit collectif et créer des animations pour petits et grands. Il faudrait aussi des rencontres intergénérationnelles. Nous voulons redonner une âme à notre village.

Nous souhaitons pouvoir discuter et échanger avec vous tous afin de réveiller notre beau village endormi !...

RENDEZ-VOUS au foyer club vendredi 16 septembre 2016 à 20h

Votre village a besoin de tout le monde, ne l'abandonnez pas !

Le comité du Foyer Club Saint Denis



Solidarité et cohésion sociale **Pôle Emploi,** **votre partenaire emploi et formation !**

Vous êtes en recherche d'emploi ? Vous cherchez à embaucher dans votre entreprise ? Les équipes du Pôle Emploi de Strasbourg-Meinau œuvrent au quotidien pour être le trait d'union entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du bassin d'emploi d'Erstein. Accompagnement personnalisé, développement des services et outils digitaux, simplification des démarches administratives... Tour d'horizon des dernières évolutions de votre agence !

Facile, rapide et accessible 24h/24, l'inscription en ligne accélère le traitement de votre dossier ! Pour s'inscrire ou se ré-inscrire comme demandeur d'emploi, rendez-vous sur pole-emploi.fr. Grâce au formulaire intelligent, à condition de se munir de son N° identifiant, qui s'adapte à la situation, la demande d'inscription en ligne c'est facile et rapide.

www.pole-emploi.fr, votre partenaire digital !

Nouvelle ergonomie, nouvelles rubriques, nouvelles fonctionnalités... pole-emploi.fr évolue pour optimiser ses services en direction des demandeurs d'emploi et des entreprises. Côté recherche d'emploi : mettre son CV et candidater en ligne, s'abonner à des offres d'emploi actualisée en permanence... Ces démarches, qui supposent la création de votre espace personnel, peuvent être menées 24h/24, 7 jours sur 7. Un réel gage d'efficacité !

Un accompagnement personnalisé.

L'accompagnement du demandeur d'emploi intervient dorénavant plus rapidement. Suivi par le même conseiller tout au long de son parcours, il dispose de son adresse mail pour le contacter directement, à tout moment. Pour intensifier davantage ses contacts avec les demandeurs d'emploi, votre pôle emploi de Strasbourg-Meinau réserve dorénavant des demi-journées aux rendez-vous individuels avec les conseillers, aux ateliers collectifs (recherche d'emploi, indemnisation, orientation...) et à l'utilisation personnalisée de la plateforme numérique Emploi Store.

www.emploi-store.fr, tout sur l'emploi, la formation et la création d'entreprise !

Choisir un métier, se former, préparer sa candidature, trouver un emploi ou encore créer son entreprise... Sur l'Emploi Store, retrouvez tous les services et applications pour booster votre recherche d'emploi. Serious game, cours en ligne, e-learning, simulateur d'entretien... plus de 120 services sont disponibles à une seule adresse ! Leur point commun : la qualité. L'Emploi Store est gratuit et à votre disposition : quand vous voulez (24h/24 et 7j/7) et où vous voulez (sur votre ordinateur, votre tablette, votre mobile).

La Mission Locale pour l'Emploi.

A Erstein pour les moins de 26 ans, la Mission Locale pour l'Emploi est à votre disposition du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Et le vendredi de 8h30 à 12h30 – 9 rue du Vieaux Marché – 03 88 98 93 55 – erstein@mlpe.eu - <http://www.mlpe.eu/>

Renseignements : *Pôle Emploi de Strasbourg Meinau - 10 rue du Maréchal Lefèbvre - CS 50953 - 67029 STRASBOURG CEDEX*

Horaires d'ouverture : *du lundi au mercredi : 8h30 à 12h30 (accès libre) et 12h30 à 16h30 (accueil sur RDV)
jeudi : 8h30 à 12h (accès libre) et fermé l'après-midi
vendredi : 8h30 à 12h30 (accès libre) et 12h30 à 16h (accueil sur RDV)*

Accès transports en commun :

*Tram : ligne A & E station « Couffignal »
Bus n°7 et 27 arrêt « Emile Mathis »
Bus n°40 arrêt « Lefèbvre »*



UME – Appel à la vigilance : démarchage à domicile

Une fois de plus, les Usines Municipales d'Erstein mettent en garde leurs abonnés contre le démarchage commercial à domicile présenté en leur nom.

Les Usines Municipales ne sont pas à l'origine de cette démarche et rappellent que ses agents disposent d'attestations justificatives.

En cas de doute sur la personne vous sollicitant, n'hésitez pas à nous contacter au 03 88 59 86 20 afin de répondre à vos interrogations.

Nous vous invitons à la plus grande vigilance.



Recensement de la Population 2017

En partenariat étroit avec la Commune de Limersheim, l'INSEE organisera le recensement de la population de Limersheim en janvier et février 2017.

Aussi, à cette occasion, la Commune de Limersheim a désigné Mme Marie-Jeanne HENNES en tant qu'agent recenseur, dont la mission est de se rendre chez l'habitant et d'y déposer les questionnaires du recensement, éventuellement d'aider à remplir les questionnaires sur demande des habitants et encore de récupérer les documents lorsque ceux-ci sont remplis.

Merci de lui réserver le meilleur accueil en janvier prochain.



Laissons les trottoirs aux piétons...

Stationner ou s'arrêter en montant sur un trottoir est considéré comme un stationnement gênant, puisque cela peut entraver la marche des piétons ou les obliger à marcher sur la chaussée.

Bien entendu, stationner à cheval ou sur le trottoir est autorisé si les emplacements sont matérialisés.

A Limersheim, hormis les places de stationnement dans la rue Circulaire entre le 27 (Vincent HUGEL) et 31 (Bernadette SEURET), le stationnement n'est pas matérialisé.

De même, le stationnement à proximité des intersections est interdit puisqu'il génère une mauvaise visibilité pour les véhicules circulant sur la chaussée entraînant bien souvent des écarts de circulation (exemple : rue haute / rue circulaire).

Ne cédon pas à la facilité et à l'incivisme. Dans la plupart des cas, certains propriétaires possèdent une cours ou un emplacement de stationnement sur leur terrain, souvent accessible par une simple ouverture du portail.

Nous comptons davantage sur le respect et le civisme que sur la répression.

Incivilité aux abords des points de collecte recyclage

La commune de Limersheim est équipée de deux points de collecte d'apport volontaire, permettant le tri du papier, du verre, du plastique et du métal.

Ces points de collecte se situent d'une part à l'entrée du village et d'autre part sur la route menant aux 6 Cloches.

A plusieurs reprises maintenant, des sacs ou déchets sont laissés à l'arrière, sur le côté ou sur les parcelles alentours des bennes.

Pour rappel, ce comportement est inacceptable et passible d'une amende classe 2 pour dépôt sauvage.

Lorsque les bennes de tri sont pleines ou que vous avez encore des sachets sur vous merci de ne pas les laisser dans les champs alentours.



Préserver et embellir nos lieux de vie... **NETTOYAGE DES CANIVEAUX**



Le problème est récurrent et chaque année nous devons malheureusement renouveler ce message. Le nettoyage et le désherbage des trottoirs et rigoles incombent aux riverains. Beaucoup de Limersheimois prennent très à cœur de maintenir propres les abords de leur maison. D'autres font en plus de gros efforts pour fleurir leur maison, et contribuent ainsi à rendre notre commune plus accueillante et agréable. Qu'ils en soient vivement remerciés !

Malheureusement, quelques autres négligent cette tâche et laissent pousser les mauvaises herbes disgracieuses dans leur caniveau, réduisant ainsi à néant les efforts faits par le plus grand nombre.

L'esthétique est une chose, mais il y a plus grave ! En effet, un caniveau mal entretenu peut provoquer un mauvais écoulement des eaux de pluie, ce qui peut avoir de graves conséquences en cas de fortes précipitations. Il est indispensable que chacun fasse un minimum d'efforts pour contribuer au bon fonctionnement du réseau d'écoulement des eaux, et par là même contribuer à la propreté de notre cité. On ne peut pas tout attendre de la collectivité !

Merci à tous pour les efforts d'entretien et d'embellissement de notre belle Commune.

Travaux à venir



En date du 5 septembre 2016, le Conseil Municipal a attribué les travaux de voirie concernant les rues Binnen, du Lin, des Noyers et divers petits travaux ainsi qu'un marché d'éclairage public pour l'année 2016 concernant les rues Circulaire, du Fossé, de la Forge, des Bois et rue Binnen.

Aussi, avant la fin de l'année, ces travaux vont débiter.

Les travaux de voirie seront subventionnés dans le cadre du Contrat de Territoire signé en début d'année avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Concernant les travaux d'éclairage public, des demandes de subvention ont été demandées auprès de l'État, de la Région Grand Est, ainsi qu'auprès du Pays d'Alsace Centrale.

Le Conseil Municipal a également décidé de procéder à une étude thermique du bâtiment de l'ancienne école, située place de l'Eglise, dans le cadre du projet de réhabilitation de ce bâtiment et la création de 2 logements dans ce bâtiment en lieu et place de l'ancien logement de l'instituteur.

Cette étude sera également subventionnée par la Région Grand Est et le Pays d'Alsace Centrale.



Règles à respecter pour vos travaux

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme (article R421-9 et suivants), tous les travaux, qu'ils portent sur une construction nouvelle ou existante, sont soumis à autorisation (sauf ceux créant moins de 5m² de surface de plancher).

Tous les projets de construction (notamment les clôtures, pose de panneaux photovoltaïques, fenêtres de toit, changement de tuiles, portes et fenêtres, ravalement de façade...) doivent donc faire l'objet du dépôt d'un dossier de demande auprès de la mairie, pour validation.

Pour faire l'objet d'une autorisation, les projets déposés devront notamment être conformes aux dispositions du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur.

Selon la nature du projet, le type de dossier à déposer sera soit une déclaration préalable, soit un permis de construire ou de démolir, soit un permis d'aménager. L'instruction de ces demandes est assurée conjointement avec le SDAUH (Secteur Départemental Aménagement Urbanisme et Habitat).

Attention : la réalisation des travaux faisant l'objet de la demande ne saurait être mise en œuvre avant la délivrance d'une autorisation émanant de la mairie.

De plus, les travaux réalisés sans autorisation, ou non conformes à l'autorisation délivrée, constituent une infraction au Code de l'urbanisme et sont susceptibles de faire l'objet de poursuites judiciaires.

Pour toute information, renseignez-vous auprès de la mairie.

Liens utiles :

- Site du Ministère du Logement et de l'Égalité de territoires : <http://www.territoires.gouv.fr/Les-demarches-a-entreprendre-pour>
- Site du Conseil Général du Bas-Rhin (consultation du P.L.U.) : <http://www.bas-rhin.fr/territoires>

Félicitations aux mariés

Cette année, l'été a été égayé par la célébration du mariage de Stéphane REBIZZI et Caroline MUTSCHLER le 2 juillet 2016
Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations et leurs vœux de bonheur aux jeunes époux.



Poste à pourvoir

Si vous êtes intéressé(e) pour un poste d'agent d'entretien au sein de la Commune de Limersheim pour 20h de ménage à effectuer par semaine, merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation + CV), à l'attention de :

M. le Maire
10, rue du Vin
67150 Limersheim



Rencontre cantonale des chorales du Canton d'Erstein



Dimanche 9 octobre à 10h30, à l'occasion de la fête patronale de Saint Denis, les chorales Sainte Cécile de 7 Communes du Canton d'Erstein se retrouveront dans notre église paroissiale.

Aussi, à cette occasion et afin d'assurer la sécurité dans notre village et permettre le stationnement des nombreux choristes, la circulation dans la rue circulaire sera barrée du N°77 rue Circulaire (Patrick BINNERT) au carrefour de la rue Haute. L'accès à la place de l'église par la rue du Vin sera également interdit.

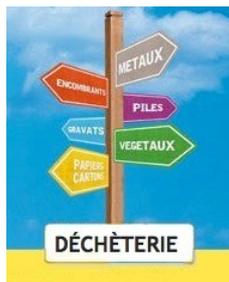
L'accès à la rue circulaire sera uniquement autorisé aux choristes et aux paroissiens.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

Déchetterie d'Erstein

Horaires d'été :

Lundi	de 13h00 à 18h00
Mardi	de 13h00 à 18h00
Mercredi	Fermé
Jeudi	de 13h00 à 18h00
Vendredi	de 13h00 à 18h00
Samedi	de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Dimanche	de 09h00 à 12h00



Accès :

Un système de contrôle automatisé des accès est mis en service sur le site de la déchetterie d'Erstein.

N'oubliez pas votre badge.

Déchetterie d'Hindisheim

Pour vos déchets verts, bois et gravats la déchetterie décentralisée d'Hindisheim est ouverte :

Samedi	de 9h00 à 12h00
Lundi	de 16h00 à 18h00 (en été)

Avancée du livre « Limersheim, au fil du temps »

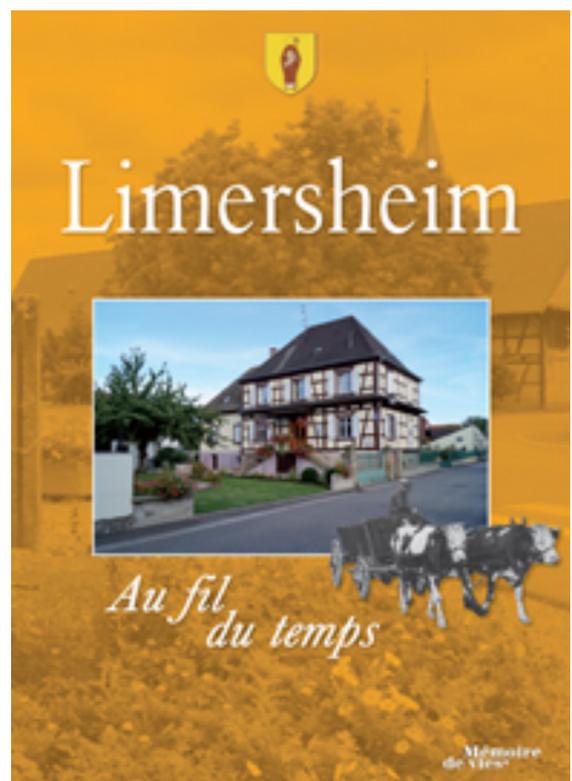
Le groupe de travail avance à petits pas sur la rédaction des différents chapitres du livre « Limersheim, au fil du temps ».

Cependant, nous sommes toujours encore à la recherche des photos de classes d'hier à aujourd'hui, des photos des commerces et restaurant disparus, de la laiterie, de la schwamm, des travaux dans les champs...

Aussi, nous nous permettons de réaliser un nouvel appel à photographies.

Avis aux familles de Limersheim, mais également aux personnes originaires de Limersheim, aujourd'hui parties vers d'autres contrées et disposant de documents, de prendre contact avec la Mairie de Limersheim

Pour rappel, une souscription à tarif préférentiel a été ouverte et vous permettra d'acquérir ce livre au prix de 34 € jusqu'à parution. Ensuite, l'ouvrage sera vendu au prix de 38 €.



Le pourpier une « mauvaise herbe » qui a du bon !

Extraits de *Sauvages et comestibles*

De Marie Claude PAUME

Editions Edisud

Vous le connaissez bien, il apparaît fin mai dans les jardins.

Ne jetez pas tout dans votre compost, gouttez le !

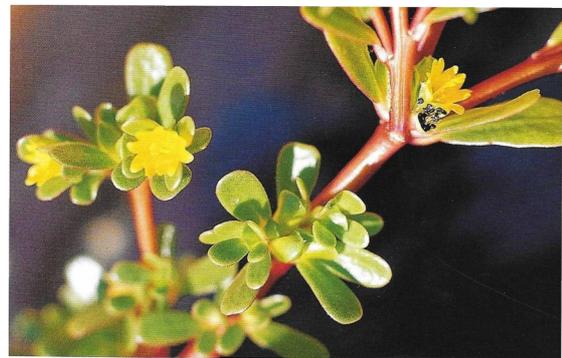
Il étend ses tiges rouges rampantes recouvertes de petites feuilles ovales et brillantes et de minuscules fleurs jaunes.

Célèbre dans le régime crétois, il est riche en Oméga 3 (protection cardiovasculaire), vitamines A et C, magnésium, calcium, potassium, phosphore...

Les tiges et feuilles peuvent se mélanger à toutes les salades crues. Elles accompagnent les crustacés

Cuites, elles peuvent s'associer avec les haricots verts, tomates, aubergines, courgettes, petits pois...

Les mucilages du pourpier épaississent également la soupe.



RECETTE soupe froide de concombre et pourpier

Ingrédients:

- * 1 poignées de feuilles et petites tiges de pourpier
- * 1 concombre
- * 4 feuilles de menthe
- * 500gr de fromage blanc
- * 1 gousse d'ail
- * fleurs de capucine ou bourrache

Laver tiges et feuilles.

Éplucher, couper en rondelles et saler le concombre.

Égoutter après 30mn.

Mettre le tout dans un mixeur en rajoutant fromage blanc, menthe et ail.

Présenter dans de jolis bols individuels en décorant avec les fleurs de capucine et/ou de bourrache.



Conseil de saison – Un couvre sol engrais vert – Par Eric Charton

Si les jardiniers ont décidé de ne plus semer ou de repiquer de légumes pour l'automne, 2 possibilités pour favoriser l'activité biologique du sol et ainsi le protéger de la battance et du lessivage des pluies d'automne : un paillis (déchets verts cisailés, feuilles,...) ou le semis d'un engrais vert.

A cette période, sont choisis la moutarde, le seigle ou la vesce. Leur système racinaire fragmente le sol. Selon les espèces, la faux ou le froid détruira les plantes pour donner un excellent paillis en surface et des racines à dévorer par les vers de terre.

En cas de salades d'hiver à repiquer en excès, plantées serrées, ce légume-feuille constitue aussi un excellent engrais vert !

Moralité du mois : Un jardinier « engrais verts » est souvent moins rigide et tourne moins sa vesce et surtout sa face élit le sourire pour la journée !

3ème Tremplin des Jeunes Artistes

Vous avez un talent ?

Si vous avez entre 10 et 22 ans, préparez-vous dès maintenant pour le Casting du 3^e Tremplin des Jeunes Artistes

organisé par le LIONS-CLUB de Benfeld-Erstein

Clôture des inscriptions le 31 janvier 2017

Catégories : Musique Chant Danse Magie Humour Cirque Théâtre etc...

Casting des talents en février pour la soirée caritative du 29 avril 2017 à la Salle des Fêtes de Benfeld

Inscriptions et informations : mairie de Benfeld ou d'Erstein

ou sur : jeunes.artistes@lions-benfeld-erstein.org www.lions-benfeld-erstein.org

Saison de battage

En raison du démarrage de la saison de battage de maïs 2016, des récoltes de choux, de betteraves sucrières...etc..., il est demandé aux habitants des rues des Bois, Haute, Circulaire, Platanes, et autres de ne pas stationner de façon anarchique afin de permettre aux moissonneuses batteuses et tracteurs de traverser le village en toute sécurité.

Cette recommandation prend effet à compter de mi-septembre jusqu'au 1^{er} décembre 2016.



Horaire du bus du Collège / Lycée

L'heure de la rentrée a sonné, aussi je tenais à vous rappeler que les horaires du bus scolaire sont les suivants :

Laiterie	07:37
Entrée du village	07:39
Gare	07:41



Chasse – Dates de battues

Petits gibiers à 9h00

Samedi 17 septembre

Samedi 1^{er} octobre

Samedi 15 octobre

Samedi 29 octobre

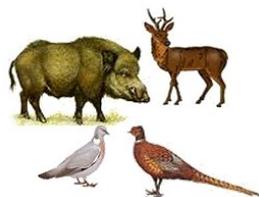
Grands gibiers à 8h30

Samedi 29 octobre

Vendredi 11 novembre

Samedi 3 décembre

Vendredi 30 décembre



Qui ? Quand ? Quoi ? Numéro 19

Septembre 2016 édité par la Mairie de Limersheim

Le Maire,




Stéphane SCHAAL

Quoi ? Quand ? Avec Qui ? Où ?

L'agenda de Limersheim.

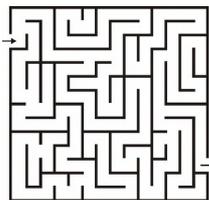
10 Septembre

Partager nos récoltes

De 11h00 à 16h00 le SEL (système d'échange local) de Lipsheim et Bernadette vous proposent de partager des récoltes, ramenez fruits, légumes et autres plantes en trop ou venez en chercher si vous n'en avez pas, au verger de Bernadette SEURET, au bout de la rue Binnen.

17 Septembre

28 et 29 Octobre



« Labyrinthe nocturne »

Tartes flambées et buvette autour d'un feu de camp à la ferme KIEFFER.

7, 8, 9 Octobre

Vieux papiers

Une benne sera installée rue des platanes afin de déposer les paquets dont vous souhaitez vous débarrasser.

Nous vous informons aussi que cette année, la ramassage ne sera pas assuré la samedi matin par les enfants et bénévoles.

17 Septembre

Tournoi de pétanque

Tournoi Open en triplettes constituées avec inscription à partir de 13h00, jet du but à 14h00.

Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements auprès de M. Jean Pierre Diebolt au 03 88 64 24 52.

9 Octobre

Rencontre cantonale des chorales du Canton d'Erstein

A l'occasion de la fête patronale de Saint Denis, les chorales Sainte Cécile de 7 Communes du Canton d'Erstein se retrouveront dans notre église paroissiale.

30 Septembre

Don du Sang

L'amicale des donneurs de sang vous accueillera à bras ouverts à la collecte. Venez nombreux faire ce geste de solidarité.

10 au 13 Octobre

Des purges du réseau d'eau potable seront effectuées à cette période.

Cette durée peut varier en fonction de la qualité de l'eau rencontrée.

1^{ER} Octobre

Nettoyage de l'église

Le conseil de fabrique organise une journée de nettoyage de l'église et invite toutes les forces vives et bénévoles à venir les aider de 9h00 à 12h00.

31 Octobre

Cérémonie de l'Armistice au monument aux morts

La commémoration de l'armistice du 11 novembre sera célébrée, comme les années précédentes, après la messe de la Toussaint.

Quoi ? Quand ? Avec Qui ? Où ?

L'agenda de Limersheim.

Novembre

Soirées Théâtrales

L'amicale des donneurs de sang de Limersheim et la Theater Band von Limershe vous proposent une soirée théâtrale en dialecte alsacien au Foyer-Club Saint-Denis, **les vendredi 11, samedi 12, vendredi 18 et samedi 19 novembre à 20h00 et les Dimanche 13 et 20 novembre à 14h00.**

Les comédiens joueront pour vous « Kàminfâjer stackeletrâjer » de Claude Dreyer.

L'entrée est de 8€ (4€ pour les moins de 12 ans). Petite restauration sur place, la réservation est conseillée au 03.88.64.22.78.

03 Décembre

Téléthon

Samedi le 3 décembre 2016, la collecte des dons est possible au courant de la matinée de 10h00 à 12h00 au local des sapeurs-pompiers. La caravane du Téléthon sera accueillie Place de l'église peu avant midi.

06 Décembre

Saint Nicolas à l'école

Mardi 6 décembre le Saint Nicolas se rendra à l'école. Les enfants pourront déguster un chocolat chaud, un mannele et des clémentines offerts par la municipalité.

25 et 26 Novembre

Banque Alimentaire

Samedi le 26 novembre 2016 de 10h00 à 12h00 à la salle des cérémonies, Place de l'église.

08 Janvier 2017

Vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu à l'école communale.

04 Décembre

Repas des Aînés

Comme chaque année, nous mettrons nos aînés à l'honneur en leur proposant un repas de Noël le dimanche 04 décembre à 12h00 au Foyer-Club St Denis.

Fin d'année

Prochains Conseils Municipaux

- Lundi 3 octobre
- Lundi 7 novembre
- Lundi 5 décembre

